Image not found or type unknown

Augmentation facture pages jaunes

Par **ROBINANNIE**, le **22/07/2011** à **18:16**

Bonjour,

En tant qu'entreprise individuelle, je signe un contrat annuel avec les pages jaunes pour la publicité dans l'annuaire et sur internet.L'année dernière, pour la même publicité, nous avons eu 100 euros d'augmentation. Cette année, toujours pour la même publicité, il nous annonce une augmentation de 475 euros sous prétexte que l'audience a augmenté !!! Ont-ils le droit d'augmenter comme ça, n'y a t'il pas une limite ? (Ils profitent du fait qu'il n'y a pas de concurrence, jusqu'où vont-il aller ?)

Merci d'avance pour votre réponse,

Bonne réception,

Par **Domil**, le **22/07/2011** à **21:09**

A chaque fois, vous pouvez ne pas reconduire le contrat qui n'est que d'un an, si le prix (ils sont libres) ne vous plait plus

Par **stephancomelliconsulting**, le **26/07/2011** à **08:19**

Bonjour,

les prix des **Pages Jaunes sont libres**, internet augmente énormément pour compenser **la baisse des revenus liés aux publicités dans les Pages Jaunes Papier**, une façon comme une autre de ne pas perdre trop de chiffre d'affaire.
Vous êtes libre de renouveler ou pas vos parutions

Vous êtes libre de vous poser la question de savoir si en 2012
les Pages Jaunes ont toujours autant d'importance ?

PS: l'audience de **Google en France c'est environ 92%** des connexions

Très Cordialement

Stephan Comelli Consulting

http://www.direct-annuaires.fr - http://www.monagencedepub.tv

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés